



Peinture au silicone pour façade



- **Peinture pour façades résistante aux salissures, facile à appliquer, renforcée au silicone, comme peinture entièrement couvrante pour le neuf et la rénovation, avec un très haut pouvoir couvrant**
- **Pour des façades hydrofuges, résistantes à la lumière et sans taches, avec une faible tendance à l'encrassement. Sans solvant et perméable à la vapeur d'eau**

Produit Peinture de façade à dispersion renforcée au silicone, hydrofuge, à base d'eau pour l'extérieur. Avec bonne adhérence au support et perméabilité au CO₂ et à la vapeur d'eau.

Composition Liants organiques, pigments, émulsion de résine de silicone, charges, additifs, eau.

Caractéristiques

- Peinture de façade prête à l'emploi, facile à mettre en œuvre, avec bonne adhérence au support.
- Sèche avec de faibles tensions.
- Pulvérisable avec des appareils airless standards.
- Donne après séchage une surface de façade hydrofuge, résistante à la pluie battante, résistante à la lumière, sans taches, résistante aux intempéries et au gel.
- Hautement perméable à la vapeur d'eau.
- Protection filmogène pour améliorer la durabilité de la façade.
- Disponible en blanc ou teinté.

Application

- Protection et décoration de façades, comme peinture couvrante en neuf et en rénovation en extérieur.
- Compatible avec tous les enduits minéraux anciens ou neufs, ainsi que les enduits et peintures à dispersion silicate, silicone ou résine synthétique.

Vous trouverez d'autres instructions de mise en œuvre avec des photos, des listes d'outils et de sélection de produits sur www.baumit-selbermachen.lu.

Données techniques	Code de déchet EAK/AVV: Densité selon la norme ISO 2811: Domaine d'application: Couleur: GISCODE: Niveau de brillance: Valeur de pH: Valeur sd H ₂ O:	08 01 12, 15 01 02 env. 1.6 kg/dm ³ extérieur, mur, plafond blanc, pouvant être teinté à la demande du client BSW50 mat G3 selon DIN EN 1062-1 env. 8 < 0.14 m correspond à « haute perméabilité à la vapeur d'eau » selon DIN EN 1062-1
Temps de séchage:	min. 12 h	
Valeur V:	V1	
VOC : limite légale de l'UE:	40 g/l Lettre A : catégorie c (à base d'eau) ;	
VOC : valeur réelle:	< 40 g/l VOC	
Valeur W:	≤ 0.01 W3 faible selon DIN EN 1062-1	

	5 l, blanc	5 l, coloré	12,5 l, blanc	12,5 l, coloré
Rendement	env. 25 m ² /seau	env. 25 m ² /seau	env. 62.5 m ² /seau	env. 62.5 m ² /seau
Granulométrie	fin, S1 selon DIN EN 1062-1			
Consommation	env. 0.2 l/m ² par couche (en fonction du support)	env. 0.2 l/m ² par couche (en fonction du support)	env. 0.2 l/m ² par couche (en fonction du support)	env. 0.2 l/m ² par couche (en fonction du support)

Les données de consommation indiquées sont fournies à titre indicatif. Dans la pratique, il faut prévoir une consommation supplémentaire d'environ 10%. Les données de consommation dépendent de la rugosité et de la capacité d'absorption de la surface, ainsi que de la technique d'application.



Forme de livraison	Seau en plastique, 5 l (64 seaux par palette = 320 l) Seau en plastique, 12,5 l (32 seaux par palette = 400 l)
Stockage	Dans un seau fermé, au frais mais à l'abri du gel. La durée de stockage ne doit pas dépasser 24 mois. Fermer les emballages entamés immédiatement après utilisation et les utiliser si possible dans les 4 semaines.
Assurance qualité	Surveillance et contrôle permanents de la qualité, ainsi qu'un contrôle strict de toutes les matières premières à leur entrée. L'entreprise dispose d'un système de gestion de la qualité, contrôlé et certifié par le TÜV selon la norme DIN EN ISO 9001 en vigueur dans le monde entier, ainsi que d'un système de gestion de l'environnement, contrôlé et certifié par le TÜV selon la norme DIN EN ISO 14001 en vigueur dans le monde entier.
Classification selon la loi sur les produits chimiques	Consulter la fiche de données de sécurité sur www.baumit-selbermachen.com
Support	Les supports appropriés sont les enduits minéraux et autres matériaux à liant ciment, les peintures et enduits minéraux ou silicate bien adhérents, ainsi que les peintures et enduits ainsi que les peintures et enduits en dispersion bien adhérents. Le support doit être solide, porteur, propre et sec. Les parties non adhérentes et zones creuses ainsi que les peintures écaillées, salissures, huiles et graisses doivent être éliminées. Le support ne doit présenter aucune charge d'humidité. Les façades présentant un développement d'algues et de champignons doivent être préalablement nettoyées, par exemple avec un nettoyant pour façades approprié.
Pour obtenir une absorption uniforme et régulée, évaluer l'absorption du support et appliquer un primaire si nécessaire :	
<ul style="list-style-type: none">■ Support ancien, peint ou non peint : Selon absorption, avec l'apprêt de fond Baumit (dilution maximum 10 % d'eau, temps d'attente minimum 1 jour).■ Enduits de finition minéraux et surfaces fortement absorbantes, farinantes ou sableuses : nettoyer et appliquer le fond minéral Baumit (éventuellement dilué 1:1 avec de l'eau).■ Enduit de finition pâteux neuf : si la peinture est appliquée rapidement, immédiatement après le séchage de la couche d'enduit de finition pâteux, aucun apprêt supplémentaire n'est nécessaire.	
Les corps d'enduit nouvellement réalisés doivent être durcis, suffisamment secs et complètement carbonatés. Le temps d'attente du système d'enduit avant application de la peinture dépend de l'épaisseur d'application de l'enduit et des conditions climatiques ambiantes (minimum 7 jours pour enduits de finition). Le degré de carbonatation doit être testé, en particulier pour les enduits de finition foncés et par temps chaud ou froid et/ou humide. Pour éviter les efflorescences calcaires, prolonger éventuellement les temps d'attente ou prétraiter le support avec un fluide multiple. La carbonatation de la couche d'enduit doit être achevée avant application de la peinture silicone pour façades.	
Non adapté sur plastiques et résines, films de laque ou d'huile, et peintures à la colle.	
Mise en œuvre	Avant mise en œuvre, mélanger soigneusement avec un agitateur à rotation lente, puis ajuster la consistance de mise en œuvre avec de l'eau (maximum 5 % pour la couche de finition ou 10 % pour les couches primaires). Des consistances mal ajustées peuvent entraîner des problèmes de pouvoir couvrant et la formation de taches. Mélanger entre eux les contenants de numéros de lot différents pour éviter les différences de teintes. Ne pas ajouter d'autres matériaux (à l'exception de colorants résistants aux intempéries, quantité maximale 3 %). La peinture silicone pour façades s'applique au pinceau, au rouleau ou au pistolet (buse 0,5 – 0,6 mm) sur toute la surface, de manière uniforme. La mise en œuvre s'effectue en deux couches (couche de fond et couche de finition). Un temps de séchage d'au moins 12 heures est nécessaire entre les couches. Comme couche d'égalisation pour obtenir une surface d'aspect uniforme sur enduits décoratifs de même teinte, la peinture silicone pour façades est appliquée uniformément en une passe. Les couches d'égalisation ne sont pas des revêtements de façade selon fiche BFS n° 9, section 6.1 et DIN 18363.

Informations générales et conseils

Ne pas mettre en œuvre en cas d'ensoleillement direct, de pluie ou de vent, et protéger la façade jusqu'à durcissement complet (filet d'échafaudage). Une humidité de l'air élevée et des températures basses peuvent prolonger considérablement le temps de prise.

Protéger les zones adjacentes (verre, bois, métal, etc.). Rincer immédiatement les projections avec de l'eau propre. Ne pas attendre le durcissement. Nettoyer les outils immédiatement après usage avec de l'eau. Collecter les eaux de lavage et éliminer selon prescriptions des autorités. Pendant les pauses de travail, laisser les appareils dans la peinture pour éviter le séchage.

Une exposition précoce à l'humidité, par exemple par pluie ou rosée, peut provoquer le lessivage d'agents mouillants ou émulsifiants qui se manifestent à la surface par des traces d'écoulement brillantes. Selon l'intensité de la teinte, la marque est plus ou moins visible. Le lessivage des adjuvants hydrosolubles n'a aucune influence sur la qualité du produit. Avec la poursuite de l'exposition aux intempéries des surfaces, les marques disparaissent d'elles-mêmes. Une reprise directe ne doit pas être effectuée, ou seulement après consultation.

Pour éviter les différences de teintes, commander les besoins en matériau pour un objet complet dans un même lot ; en cas de livraison ultérieure, mélanger avec le matériau précédemment livré. Respecter la fiche BFS n° 25. En cas d'application sur ETICS, maçonnerie légère ou enduits thermiquement isolants, respecter l'indice de luminosité (HBW > 20). En cas de valeur inférieure, consulter le service conseil Baumit pour connaître les possibilités.

La protection filmogène contre algues, mousses et champignons contenue dans le produit offre, grâce à son encapsulation, une protection durable mais limitée dans le temps, dont l'efficacité dépend fortement des conditions spécifiques à l'ouvrage, telles que l'exposition et la charge d'humidité.

Pour les teintes Baumit se terminant par les chiffres 1 et 2, aucune stabilité de teinte ne peut être garantie. Pour ces cas, veuillez utiliser par exemple la peinture acrylique Puracryl pour façades.

Les indications ci-dessus correspondent à l'état de notre expérience et sont fournies à titre de conseil. Il n'est pas possible d'en déduire une garantie pour l'application, car son usage et sa mise en œuvre sont en dehors de notre contrôle.

Ne pas mettre en œuvre ni laisser sécher à des températures de matériau, support et air inférieures à + 5 °C et supérieures à + 30 °C. Respecter particulièrement la DIN 18363 (VOB, partie C) ainsi que les fiches BFS correspondantes.

Si vous avez besoin d'informations supplémentaires sur ce matériau ou sa mise en œuvre, nos conseillers techniques du service extérieur se feront un plaisir de vous conseiller en détail et en fonction du projet.

Nos recommandations techniques d'application, que nous émettons pour aider l'acheteur/l'utilisateur sur la base de notre expérience, correspondent à l'état actuel des connaissances scientifiques et pratiques. Elles sont non contraignantes et ne créent pas de relation juridique contractuelle ni d'obligations annexes découlant du contrat d'achat. Elles ne dispensent pas l'acheteur de vérifier par lui-même si nos produits conviennent à l'usage auquel ils sont destinés. Les règles générales de la technique de construction doivent être respectées. Nous nous réservons le droit d'effectuer des modifications visant à l'avancement technique et à l'amélioration du produit ou de son application. La parution de cette information technique rend caduques les éditions précédentes. Pour obtenir les informations les plus récentes, veuillez consulter notre site Internet. Toutes les transactions commerciales sont soumises à nos conditions de vente et de livraison actuelles ainsi qu'aux dispositions relatives à l'installation et à l'utilisation de nos silos et centrales de malaxage.